

LAMONZIE-SAINT-MARTIN Le Mag

Le magazine de votre commune

Juin 2017

n° 3





Dans ce numéro :

Vie municipale

Editorial	3
Mairie à votre service	4
Infos pratiques	5
Zoom sur des jeunes de la commune	6
Les salles municipales	7

Vivre en harmonie à Lamonzie St Martin

Dossier grands projets	8-9
Dossier budget	10-11
Fêtes et animations	12-13
Évènements passés	14-15
Manifestations à venir	16

Mairie LAMONZIE St Martin

14, Avenue de Bergerac
24680 Lamonzie St Martin
Tél : 05-53-24-07-15
Fax : 05-53-73-01-48

Directeur de la publication :
Thierry Auroy-Peytou, Maire
Rédactrice en chef : Natacha Murat-Gévrin
Rédaction : commission communication
Imprimé par nos soins 1200 expl





2017, des chantiers phares et incontournables se dessinent pour notre territoire !

Un grand nombre d'entre vous ont pu découvrir que depuis le 13 mars dernier des travaux de sécurisation et d'aménagement ont démarré sur la CD 936 et plus précisément sur la traversée de notre bourg. D'ailleurs, j'en profite pour remercier le département et la CAB pour leurs implications financières respectives dans cette réalisation.

A cela se rajoute l'aménagement de la place et l'amélioration de l'accès à nos commerces, indispensables à la dynamique de notre village. Cette réalisation est financée à 100 % par la commune.

Nous avons voté lors du budget 2017, une enveloppe supplémentaire pour la sécurisation et l'aménagement du carrefour du bourg du Monteil. La CAB et le département seront prochainement réunis pour planifier ces travaux.

De plus, nous en profiterons pour aménager les entrées du parking de la Maison des associations.

Les habitants du quartier du Rieu de Laysse et des Carrières vont subir quelques désagréments car nous prolongeons actuellement la 2^{ème} tranche d'assainissement ainsi que la réfection de distribution d'eau potable. En septembre seront effectués, l'enfouissement et le renforcement des réseaux ERDF et Télécom. Enfin, l'éclairage public sera modernisé avec la mise en place de lumière à leds, plus économiques.

Concernant notre autre dossier phare de la mandature, nous venons de déposer le permis de construire de la salle omnisports. Le 1^{er} avril dernier toutes les associations de l'agglomération bergeracoise ont été reçu en mairie, en présence du département, pour connaître les besoins propres à chaque structure. Un dernier rendez vous avec Gym Nova et l'Etoile Sportive largement associée à ce projet a eu lieu pour améliorer les derniers points techniques.

Depuis 3 ans, la municipalité a prospecté, étudié les besoins des associations, s'est entouré de professionnels et de partenaires locaux pour que cette structure soit au plus prêt de vos attentes.

Lors des vœux de la municipalité je vous avais annoncé l'installation d'un cabinet secondaire et présenté le docteur Nathalie DUBOURG, médecine générale, et l'ostéopathe, Samuel BERTIN. Je vous confirme que leur installation aura lieu à partir du 1^{er} septembre, en mairie. En effet, nous avons choisi la prudence ! Avec mon équipe, j'ai souhaité me donner un temps de réflexion avant d'investir dans un nouveau cabinet médical nécessitant des travaux coûteux, dans l'attente de l'évolution de l'offre médicale sur la commune. Déjà, de nouveaux contacts sont en cours pour assurer une complémentarité à Lamonzie-Saint-Martin. Ce dossier évoluera dans le bon sens car avec les élus nous veillons à maintenir une présence médicale sur notre territoire, primordiale et vitale pour nous tous.

Le 6 mars 2017, par délibération, le conseil municipal a engagé la commune à signer une charte d'entretien des espaces publics. Objectif : 0 Pesticide. Cette démarche est très importante car elle engage notre santé et doit préserver l'environnement autour de nos écoles, de nos maisons, de notre stade et surtout de nos cimetières qui seront prochainement enherber en 2017 à Saint Martin et Saint Roch. C'est un chantier long, coûteux mais c'est une démarche nécessaire pour nos générations futures.

Je terminerai en annonçant que la municipalité a engagé une année culturelle assez forte car nous avons voulu assurer une continuité de moments conviviaux et de rencontres. Dans ce numéro vous trouverez le détails des manifestations placées sous l'égide de la mairie.

J'espère vous retrouver lors de toutes ces occasions pour échanger et être parmi vous pendant toutes ces manifestations sur la commune.

Je remercie le comité de rédaction pour leur dévouement dans la préparation de ce bulletin et je vous incite à « surfer » sur notre site internet www.lamonzie-saint-martin.fr

Votre maire passionné

Thierry AUROY PEYTOU

Zoom sur l'accueil de la mairie

Des travaux d'aménagement des bureaux au secrétariat ont été effectués en début d'année. Ils permettent de cloisonner les différents espaces du secrétariat afin d'établir : un bureau des finances, un bureau du courrier et dossiers administratifs ainsi qu'un espace accueil du public.

Agnès TRAPY, secrétaire en charge de l'accueil et de la communication a pris ses fonctions depuis le 1er février et est présente pour répondre à vos demandes.



Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi

De 9h00 à 12h00

Et de 13h00 à 17h00

Le secrétariat est équipé de 2 panneaux d'affichage. Un pour les informations réglementaires et administratives et le second panneau est consacré au programme des animations de la mairie, des associations. Chacun est invité à transmettre les affiches en sa possession.



Nouvelle procédure pour les cartes d'identités

Depuis le 15 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) sont traitées selon des modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques. Le recueil de cette demande de titre s'effectue au moyen de dispositifs spécifiques, notamment la collecte des empreintes numérisées du demandeur (déjà en place pour les passeports). Désormais, les usagers effectueront leur demande de titre d'identité dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, et non plus dans leur commune de résidence. Les demandes de cartes nationales d'identité, actuellement déposées dans chaque mairie, seront donc recueillies exclusivement auprès des communes dotées d'un dispositif de recueil numérique et sécurisé. En Dordogne, les 17 communes équipées sont Bergerac, Montpon-Ménestérol, Mussidan, Lalinde, Gardonne, Périgueux, Coulouniex-Chamiers, Boulazac Isle Manoire, Saint Astier, Ribérac, Excideuil, Sarlat la Caneda, Belvès, Montignac, Terrasson la-Villedieu, Thiviers et Nontron.





Nouveau au Monteil



Retrouvez la baguette tradition du fournil de Christelle et Frédéric à toute heure derrière la maison des associations.



Un container de vêtements est désormais à votre disposition à côté de la maison des associations.

BAB : le Bus Adapté

Vous avez + de 60 ans, un handicap ou une mobilité réduite.

Renseignements auprès du secrétariat de mairie.



NOUVEAU !

Atelier peinture

Pour le plaisir de peindre:

Création d'une association qui accueillera des amateurs pratiquant l'huile, l'aquarelle, le pastel et autres techniques.

L'atelier se situera à la Maison des associations du Monteil à partir du mois de septembre.

Inscription 06.12.18.69.79



Association santé
éducation et prévention
sur les territoires

Vous avez plus de 55 ans ?

A partir de septembre, un parcours de prévention santé vous sera proposé gratuitement sous forme d'ateliers :

Forme équilibre
Mémoire
Bien-être
Nutrition
Bien vieillir

Contactez Mme Lambert
Fyleyssant Joëlle au
06.08.32.29.46

Ecole : nouveaux tarifs

septembre 2017:

Cantine : 2 € le repas, 27 € le forfait mensuel

Forfait Garderie :

2 € avant 7h45, 1 € après 7h45

1 € avant 17h30, 2 € après 17h30

www.lamonzie-saint-martin.fr



Prochain
ramassage des
encombrants :
6 octobre 2017
Inscription en
mairie

EPIFAMILLE

Objectifs:

Epicerie sociale permettant aux personnes et aux familles à faibles ressources l'achat de denrées alimentaires à moindre coût (0.40 €/kg)

Conditions d'accès:

Un dossier sera établi et permettra l'étude de la demande. Une cotisation de 1€ sera demandée pour la carte d'accès.

2 rue du Stade, Prignonrieux
Tél : 09 51 15 04 21

Ouvert le mardi de 15h30 à 18h et le vendredi de 14h30 à 16h30



Suite au sinistre eau potable de septembre 2016, les personnes en attente d'indemnisation peuvent contacter SUEZ aux adresses suivantes :

Assurance.eaufrance
@lyonnaise-des-eaux.fr
SUEZ Eau France SAS
91 rue Paulin — BP 9
33029 Bordeaux cedex
Tél : 05.57.57.23.52

Cassandre ROUGIER, ceinture marron de judo



Après s'être brillamment illustrée le 13 novembre en montant sur la 3ème marche du podium où elle représentait son club de judo de Bergerac au championnat National Minimes à Bellan-Miré en Touraine, Cassandre ROUGIER s'illustre à nouveau sur le tatami en ce début d'année 2017.

Passée en catégorie « cadettes », elle a affronté ses homologues de la Dordogne pour le critérium régional, le dimanche 9 avril au dojo départemental de la Dordogne où elle monta à nouveau sur le podium en prenant la seconde place.

Félicitations à elle et que nos vœux l'accompagnent dans sa nouvelle aventure chez les cadettes.

Yann GREZEL,

Le judoka Yann Grezel de l'USB judo est dans la catégorie cadet des -90 kg.

Son palmarès est impressionnant, en mars 2016 il a remporté la 2ème place en 1/2 finale du Championnat de France à Lormont et cela lui a permis d'accéder à la finale du Championnat de France où il a terminé à la 16ème place.

Tout ce parcours se concrétisera par la remise officielle de sa ceinture noire en juin prochain.

Félicitations à Yann et bonne continuation pour 2018.



La troupe des jeunes du FLR section Théâtre

La saison de théâtre 2017 se termine bientôt et les retours sont très positifs. La section théâtre du FLR le Monteil toute entière se joint à moi pour remercier tous ceux qui sont venus assister à nos deux représentations, ainsi qu'à ceux qui, dans l'ombre et d'une façon ou d'une autre, ont géré les à-côtés de notre spectacle. Avec, pour cette saison, 16 enfants, 8 adolescents et 11 adultes, le groupe se porte bien et nous espérons, dès à présent, continuer à vous divertir la saison prochaine.



« À très bientôt. Yannick Goulard, responsable de la section »



Maison des associations, salle Eugène Leuridan



Après 25 ans passés dans le bourg, nos aînés se réuniront dorénavant au sein de la maison des associations.

La nouvelle salle Eugène Leuridan dans laquelle des travaux ont été effectués par les services techniques de la municipalité, leur permettra de partager des moments conviviaux.

Un premier repas prévu le 14 juin inaugurera cette salle.

Fontaine Saint Sylvain



Récemment restaurée, elle se situe en contrebas de l'église Saint Sylvain au bord de la Dordogne.

Cette fontaine possédait un vivier à poissons qui n'est plus utilisé actuellement.

Dans le cadre de la semaine de l'environnement, comme il y a quelques temps, les membres du Conseil Municipal des Jeunes participeront au nettoyage de la fontaine et des environs le samedi 17 juin.

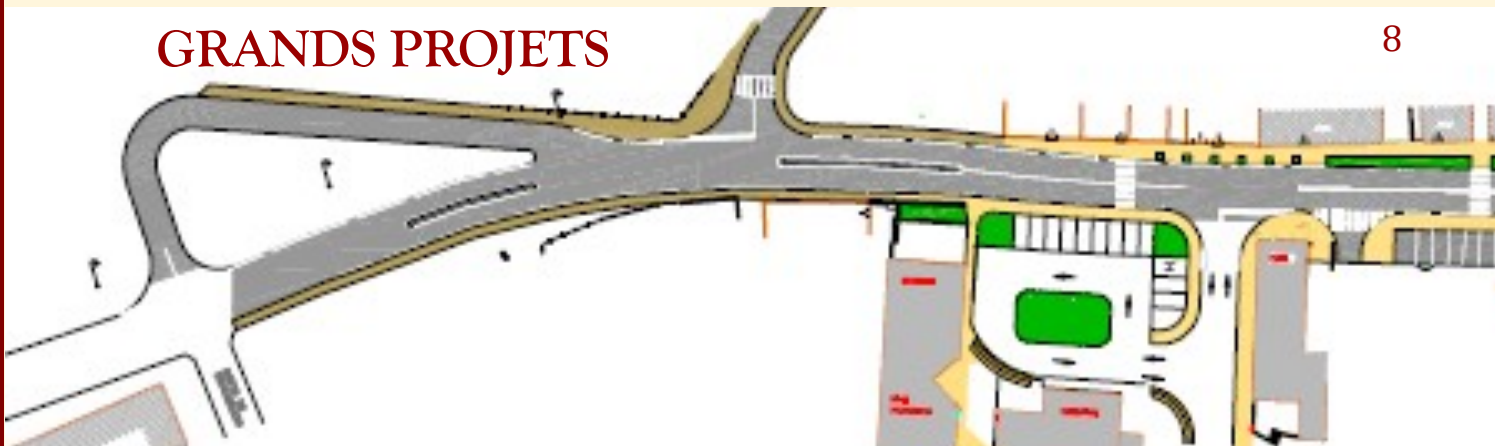
Columbarium



Le cimetière Saint martin est doté depuis peu d'un columbarium.

Pour tout achat de caverne, renseignement en mairie, 05.53.24.07.15.

Suite à la signature de la charte 0 Phyto et afin de valoriser le cimetière, la municipalité envisage l'enherbage.



Un centre bourg dynamique, convivial et accessible pour 2018 !

Le centre bourg de Lamonzie Saint Martin va connaître un important réaménagement entre 2017 et 2018, dans le cadre d'une opération de sécurisation urbaine de sa traversée.

Sécurité et Aménagement

Un nouveau centre bourg est en cours d'aménagement sur la traverse et plus précisément situé entre la place des commerces et l'entrée côté Gardonne.

La Commune a conclu avec le Département et la Communauté d'Agglomération une convention de maîtrise d'ouvrage pour une assistance sur ce projet d'envergure.

L'équipe de maîtrise d'œuvre des espaces publics est composée de différentes entreprises pour la partie voirie, enfouissement des réseaux, installation du numérique. L'aménagement paysager reste du ressort de la municipalité qui en assure la conception, la réalisation et le financement.

Lors d'une réunion publique, les habitants de Lamonzie Saint Martin ont pu découvrir le projet dont les principaux enjeux sont les suivants :

- **dynamiser et renforcer la centralité du bourg et constituer un pôle fédérateur pour la création de futurs commerces ou services**
- **sécuriser la traversée du centre bourg, créer des continuités douces entre le centre bourg, la place des écoles, l'accès à la future salle omnisports et les différents lieux publics et de services.**

L'aménagement de la place des commerces

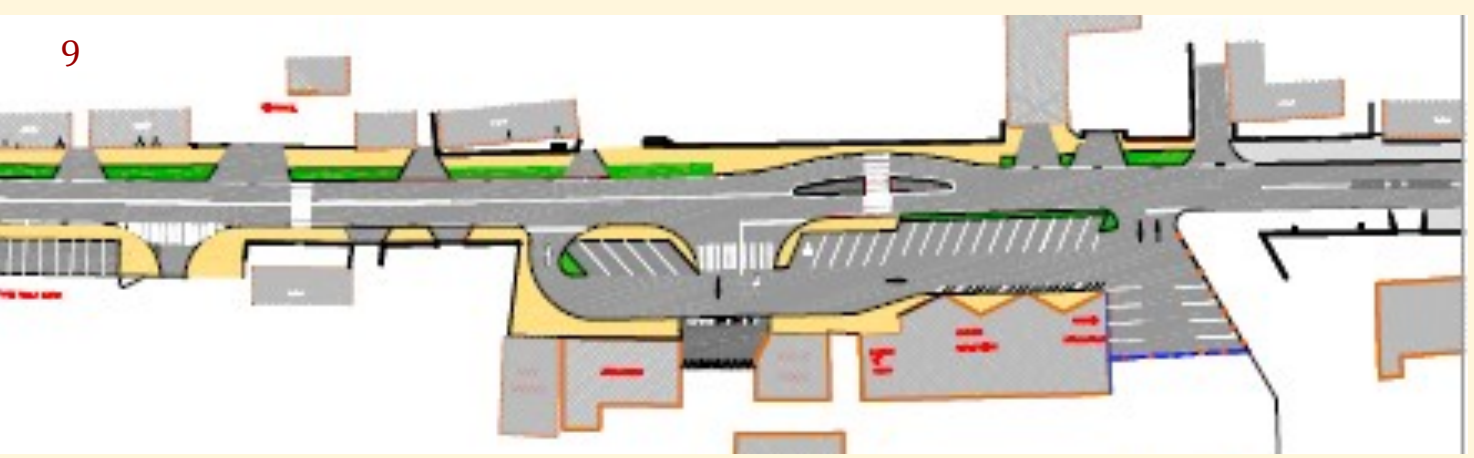
Travaux de voirie, goudronnage, signalisation, espaces verts, éclairage ... le projet de rénovation est d'importance. Et son coût également. Environ 60 000 €, hors taxe. « *Je compte sur tous les conseillers municipaux dans ce projet. L'aval de tous était important pour engager cette dépense. C'est un enjeu très fort pour le centre-bourg, les commerçants, les riverains et les habitants. Si on veut rendre notre cœur de vie attractif et arrêter de se lamenter sur la fermeture des commerces, sur le marché qui périclité... cette rénovation en est un élément important* », a expli-

qué Bernard Lestang, adjoint au maire en charge des travaux. « Ces travaux se rajoutent dans notre budget mais nous autofinancions ces derniers à 100 %. Le département, l'état, la CAB financent déjà d'autres travaux sur la commune et il est bien normal que chaque municipalité puisse mettre la main au porte-monnaie » précise le Maire.

Ces travaux valoriseront nos commerces. Entre 10 000 et 15 000 véhicules/jour traversent le bourg et beaucoup s'arrêtent auprès de nos commerces. Nous devons revoir l'entrée et la sortie de cette place, le stationnement également pour éviter des accidents. S'arrêter sur la place pour y faire ses courses, c'est aussi pouvoir échanger avec les autres clients et les commerçants en toute sécurité.

Nous avons validé ce projet avec chacun des commerçants et avons tous trouvé un terrain d'entente.





Travaux de sécurisation du bourg du Monteil

Véritable axe de desserte, le bourg du Monteil souffre depuis de nombreuses années de l'augmentation incessante du trafic routier. Aux heures de pointe, ses riverains subissent des conditions de circulation particulièrement difficiles : vitesse excessive, danger du virage et manque de visibilité, insécurité et pollution qui ont une incidence importante sur la qualité de vie dans ce hameau. Le projet de façon très pratique : La mise en place de ralentisseurs et de rétrécissement de la voie permettront d'améliorer le cadre de vie de ce carrefour. Le trafic sera ralenti grâce à une nouvelle signalétique. Un nouveau plan de circulation entrera également en vigueur sur la place de la maison des associations avec la mise en place d'une seule entrée et d'une seule sortie.

La commune pourra mettre enfin en œuvre un vrai projet d'aménagement des abords de la D16.

Toutes ces initiatives permettront d'insuffler une nouvelle dynamique au centre du Monteil, et à l'accès de la maison des associations, à l'église

tout en sécurisant chacun. La vigilance reste néanmoins l'affaire de tous !

Des travaux d'assainissement

30 personnes ont assisté à la première réunion d'information organisée et soigneusement préparée par la municipalité sur le projet d'assainissement collectif sous la responsabilité de Jean Pierre FRAY, adjoint au Maire en charge de l'assainissement.

Preuve s'il en était besoin que ce sujet intéresse particulièrement les Lamonziens.

Pour ceux qui n'auraient pas pu se déplacer, voici quelques explications.

Un nouveau projet de zonage d'assainissement avait été officiellement validé par le conseil municipal.

On a anticipé la 2^{ème} tranche d'assainissement (route des Carrières, route du Rieu de Laysse afin d'enfouir les réseaux secs (télécommunications et électriques).

Conformément à ses engagements, la municipalité a souhaité voir s'étendre l'assainissement collectif à plus de 80% des habitations dans le quartier Rieu de Laysse et des Carrières.

Focus sur la station d'épuration déjà existante dans le cadre d'une première tranche, réalisée en 2011.



La solution de traitement retenue est une solution naturelle de traitement par filtres plantés de roseaux. Les eaux usées y sont traitées de manière biologique. Ses avantages sont :

la possibilité de traiter des eaux domestiques brutes sans décantation préalable, une gestion réduite au minimum des dépôts organiques (l'évacuation des boues ne doit être réalisée que tous les 8 ou 10 ans), une véritable facilité et un faible coût d'exploitation et l'absence de consommation d'énergie si la topographie le permet.

La station de traitement par filtres plantés de roseaux ne présente en outre que peu de risques de nuisances olfactives et sonores.

Le dernier **Conseil municipal** du 4 avril 2017, de Lamonzie Saint Martin avait pour ordre du jour le vote du budget primitif et le vote du budget assainissement. Au travers de ce budget, la collectivité souhaite, comme auparavant, maîtriser les dépenses de fonctionnement qui sont les siennes sans pour autant transiger sur le niveau et la qualité des services publics qui relèvent de sa sphère.



1/ Les taxes

<i>Taxes votées en conseil municipal</i>	<i>Taxe d'habitation</i>	<i>Taxe propriétés bâties</i>	<i>Taxes propriété non bâties</i>
2013	6.99 %	18.14 %	64.24 %
2014	7.00 %	18.15 %	64.25 %
2015	7.00 %	18.15 %	64.25 %
2016	7.15 %	18.15 %	65.63 %
2017	7.15 %	18.15 %	65.63 %

Comme il avait été souligné dans le dernier conseil municipal, à propos des orientations budgétaires 2017, le maire et son équipe ont décidé, malgré les difficultés financières que rencontre les communes, de ne pas toucher aux taux d'imposition des impôts locaux pour ne pas peser davantage sur les contribuables lamonziens.

2/ La Dotation de l'Etat

<i>Dotation Générale de Fonctionnement de l'Etat</i>	
2015	304 000 €
2016	260 000 €
2017	242 000 €

Section d'investissement 2017

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2017

Les masses budgétaires de la section d'investissement à hauteur de 3 123 146,79 € se répartissent sur le budget principal dans le service public de l'éducation, à l'aménagement urbain, à la réfection et la remise aux normes des bâtiments municipaux, à la voirie et à la modernisation des moyens qui garantissent un service public de qualité et à la mise en place d'une réserve foncière, destinée à renforcer l'attractivité du territoire à long terme : renforcement de bâtiments publics, acquisitions de terrains pour des futures constructions pavillonnaires, etc... pour un montant de 299 197,69 €.

Voici quelques exemples de projets de réalisations 2017 : achat d'un terrain, finition du columbarium, plantations dans le bourg, travaux d'accueil à la mairie, clôture du stade, équipement plan informatique dans les écoles, etc... ; dans la rubrique des grands projets : création de la salle omnisports 2017-2018, travaux de la seconde tranche d'assainissement, réfection totale de la place des commerces.

20 000 € C'est le montant total des subventions accordées cette année aux associations.

Une part importante de cette enveloppe profite, comme chaque année, aux associations sportives et culturelles.

La municipalité a souhaité la même enveloppe budgétaire lors du vote du budget primitif. L'attribution de chaque subvention aura lieu lors du prochain conseil après étude des dossiers de demandes de subvention.

	Prévu 2016	Réalisé 2016	Prévu 2017
<u>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</u>	918 774,73 €	<u>208 561,79 €</u>	<u>3 123 146,79 €</u>
<u>RECETTES D'INVESTISSEMENT</u>	918 774,73 €	<u>367 635,57 €</u>	<u>3 123 146,79 €</u>







Fête des battages, dimanche 23 juillet à partir de 15h00



Cette année la fête des battages prendra place à La bourgatie à côté de chez M. Lassere Large.

Vous pourrez assister à la démonstration de battages à l'ancienne.

Randonnée, moissons et repas se dérouleront au cours de cette journée qui rappelle les traditions d'antan.

Fête de la rivière, dimanche 17 septembre



Depuis plusieurs années déjà, la municipalité de Lamonzie Saint Martin fête la rivière Dordogne !

Le programme de cette année:

Matin : randonnée pédestre commentée, le long de la Dordogne,

Messe en l'église Saint Sylvain

Midi : repas champêtre au bord de la rivière sur le site de Saint Sylvain

Après-midi et soirée sur Prignonrieux.

Salon de l'Art et de la Création

En novembre 2016, la municipalité a organisé le 1er Salon de l'Art et de la Création à Lamonzie Saint Martin.

Nous renouvelons cette manifestation le dimanche 12 novembre 2017, toujours dans la salle des fêtes.

Dimanche 12 novembre 2017



Fort de ce qui a fait la réussite de la première édition et afin d'anticiper l'organisation de cette seconde manifestation, nous vous proposons de faire votre demande d'inscription dès maintenant auprès de la mairie.

Extrait du règlement: « après validation de la commission, nous vous recontacterons pour vous confirmer votre inscription ».



Soirée années 80 (FLR Le Monteil)



Repas dansant des aînés
(Les toujours jeunes)



Soirée Théâtre (FLR)



Repas cochon
(Comité des fêtes)



Omelette à l'aillet
(Les partenaires de l'école)



Carnaval de l'école



Départ à la retraite



Le 1^{er} février Anelise PIRIS a pris sa retraite après 39 années passées au secrétariat de la mairie.

Sa famille, ses collègues et les élus se sont réunis le 3 février pour lui souhaiter une bonne retraite en présence également de M. Alain BRAMERIE, ancien Maire.

Événements



Repas des aînés, le 14 décembre 2016, une centaine de personnes se sont retrouvées pour fêter la fin de l'année et partager un moment convivial avec la municipalité.



Cérémonie commémorative du 8 mai.



Remise de la médaille d'argent honorifique de la fédération des chasseurs de la Dordogne à Angélo BORSATO, à Périgueux.



LamonZie Bouge avec vous !

JUIN

Le 3 et 4, Fête du vélo, organisé par Le Cyclo détente Lamonzien

Le 10, Randonnée nocture, organisée par l'Étoile Sportive

Le 11, repas en blanc, organisé par Lamonzie d'Antan et de demain

Les 17 et 18 juin, tournoi de foot organisé par le FLR Le Monteil

Le 24 juin, kermesse de l'école organisée par les partenaires de l'école

Le 24 juin, Ronde des vignes, organisée par le FLR Le Monteil

Le 25 juin, sortie d'été à Collonges la rouge, organisée par le Comité des fêtes

JUILLET / AOÛT

Le 8 juillet, Repas, salle municipale, organisée par Génération Country 24

Le 23 juillet, Fête des battages, organisée par la municipalité

Le 30 juillet, Repas de chasse organisée par La société de chasse

Le 19 et 20 août, Fête locale au Monteil, organisée par Le FLR

NOUVEAUX ARRIVANTS

Faites vous connaître en mairie pour participer à la 1ère rencontre qui aura lieu le dimanche 10 septembre à 9h30 dans la salle municipale.

SEPTEMBRE

Les 2 et 3, Fête locale, organisée par le Comité des fêtes

Le 6, Repas dansant, organisé par les toujours jeunes

Le 10, Petit déjeuner des nouveaux arrivants, organisé par la municipalité

Le 17, Fête de la rivière, organisée par la municipalité

Le 24, Rando 24 pourpre, organisée par l'Etoile sportive.